

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PROUILLY

Délibération n° 2024_12_001

Décisions modificatives

Date de la convocation : 06 décembre 2024

Séance du 12 décembre 2024

doze décembre deux mille vingt-quatre à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Catherine MALAISÉ.

Présents : Catherine MALAISÉ, Jocelyne LARUE, Chantal WAGNER, Brigitte GODART, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Benoît LEBON, Jean-Michel BOSTYN, Audrey POTAUFEUX, Jean-Noël GODIN

Absents ayant donné une procuration : Claude LÉVÊQUE représenté par Catherine MALAISÉ, Frédéric LEFEVRE représenté par Audrey POTAUFEUX

Absents excusés : Benjamin WAQUELIN

Absents : Damien GOULARD, Justine MARCY-CHINCHILLA

Secrétaire de séance : Chantal WAGNER

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	- 3 000,00 €	0,00 €
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	3000,00 €	0,00 €
TOTAL :		0,00 €	0,00 €

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Le Maire,
Catherine MALAISÉ

C. Malaisé



Date de transmission de l'acte: 13/12/2024
Date de réception de l'AR: 13/12/2024

051-215104159-2024_12_001-DE
A G E D I